

SESSION DE JUILLET DU CONSEIL GÉNÉRAL JULI-SESSION DES GENERALRATS

C'est une session chargée qui a occupé le Conseil général avant la pause estivale : nouveau règlement sur le droit de cité communal, crédit pour la remise en état du pont de Saint-Jean, clarification de la réforme de la Caisse de prévoyance du personnel de la Ville de Fribourg (CPPVF) et de nombreuses transmissions de postulats. Fait notable, notre groupe est parvenu à faire rejeter la transmission d'un postulat visant à débaptiser l'avenue Jean-Marie Musy.

En sa qualité de vice-Présidente de la Commission des naturalisations, Anne-Elisabeth Cattaneo-Python a présenté le rapport du groupe PDC/vl concernant le nouveau règlement sur le droit de cité communal. Notre groupe a aussi déposé plusieurs amendements. D'abord par la voix d'Alain Maeder, ancien président de la Commission des naturalisations, qui a proposé d'enlever du règlement la possibilité, pour la commission, de renoncer à auditionner certaines personnes requérantes. En effet, pour notre groupe, il n'est pas possible de se prononcer sérieusement quant à l'intégration d'une personne sur la seule base d'un dossier et la possibilité de à l'audition consacre une inégalité de traitement, voire un pré-jugement inadmissible. Ensuite, Bernahrd Altermatt a défendu l'avis du groupe selon lequel le nombre de membres de la commission doit être maintenu à 11 et non être réduit à 7, afin de garantir une mixité, de répartir le travail conséquent et de garantir le quorum lors de la prise de décision. Enfin, par la voix de Marc Bugnon, notre groupe a demandé d'inscrire expressément la prise en compte de la situation familiale du requérant pour le calcul de l'émolument.

Tous ces amendements, pourtant destinés à assurer le fonctionnement de la commission, la qualité de son travail et à soutenir les familles, ont été refusés par une alliance contre-nature entre le PS et le PLR.

Die Diskussionen über die Renovierung der St. Johann-Brücke in der Unterstadt wurden von Charles de Reyff, als Präsidenten der Baukommission, eröffnet. Gisela Kilde über sprach sich im Namen der CVP/glp-Fraktion für den Kredit von knapp über 1 Mio. Fr. aus, der für die Arbeiten benötigt wird. Obwohl die Renovation notwendig ist, hätten sie nicht während des Sommers geplant werden sollen, der für das Quartier eine wichtige Saison darstellt: *« Die zahlreichen Restaurants mit Terrassen, die Spazierwege entlang der Sarine, die Badesaison (...) sind zahlreiche Gründe, um im Frühling und Sommer in die Unterstadt zu gehen »*. Unsere Fraktion begrüsst darum die Absicht des Gemeinderats, die Dauer der Arbeiten nach Möglichkeit abzukürzen und gemeinsam mit den TPF für eine öV-Verbindung während der Renovation zu sorgen.



Während der Februar-Session hatte die rot-grüne Ratsmehrheit mit der Brechstange zusätzliche 4 Millionen Franken in die Sanierung der städtischen Pensionskasse eingeschossen – neben den vorgesehenen 8 Mio. und den zahlreichen weiteren Massnahmen, die in der Vergangenheit und Gegenwart entschieden wurden. Damit sollten potentielle Renteneinbussen auf 10% begrenzt werden, und zwar unabhängig der Einkommensklasse. Wie der Gemeinderat schon im Februar anmahnte, war dieser Vorschlag nicht anwendbar, da zwischen der Prozentzahl und den eingeschossenen Mitteln ein Widerspruch bei der Berechnung besteht. Unser Fraktionschef Bernhard Altermatt liess es sich nicht nehmen, beim Eintreten auf den Korrektur-Beschluss auf die unseriöse und unverantwortliche Politik der Ratsmehrheit hinzuweisen: « *Nous sommes irrités de l'absence de clairvoyance politique, des carences en matière de compétences procédurales, et de l'insuffisance de la communication entre les partis du camp rouge-vert et leurs représentants au Conseil communal* ». Um, die Reform der Pensionskasse nicht durch Rechtsverfahren in Gefahr zu bringen, unterstütze unsere Fraktion anschliessend die vom Gemeinderat vorgeschlagene Lösung.

Lors de la transmission des postulats, un vif débat a eu lieu concernant une demande de la gauche de débaptiser l'avenue Jean-Marie Musy. Simon Murith a relevé qu'il ne nous revenait pas de nous ériger en juges politiques, hors du contexte d'alors. Une telle démarche serait dangereuse et aboutirait aussi à un résultat disproportionné, au vu des désagréments administratifs qu'elle engendrerait pour les habitants. « *Gardons-nous de renommer les rues au gré des majorités politiques !* ». Les arguments énoncés par nos représentants ont convaincu le Conseil général de rejeter la transmission du postulat.

Au titre des postulats, Bernhard Altermatt a plaidé pour la création d'une commission consultative sur le tourisme et l'accueil en ville de Fribourg afin de donner un instrument de réflexion et d'innovation au Conseil communal en matière de promotion du tourisme. Le Conseil général a aussi transmis un postulat de Jean-Frédéric Python demandant d'adapter les toilettes publiques pour mieux répondre aux besoins des familles, notamment par la mise en place de tables à langer.

Pour finir, Alexandre Sacerdoti a convaincu l'unanimité du Conseil général d'accepter une résolution demandant le Conseil communal de faire pression sur la commission fédérale de la poste pour maintenir en activité de bureau de poste du Bourg.

POUR TOUT COMPLÉMENT D'INFORMATION
Claude Richard, claudio.richard@cg.ville-fr.ch
Responsable communication PDC Ville de Fribourg
Conseiller général

**NOUS SOMMES LE TRAIT D'UNION
WIR HALTEN DIE SCHWEIZ ZUSAMMEN**

